

faune  
Station de Reun  
de M. Salin

Genève le 18 Février 1868

(115)

Monsieur

Vous apprendrez sans doute avec intérêt  
que depuis quelques mois on a retrouvé à Vevey  
au pied du Mont-Salé, sur le bord de Genève, une  
station de l'homme de l'âge de la pierre, plus de  
celle dont on que M. Vaillier avait observé, comme  
vous le dit dans votre mémoire publié dans les Annales de  
Sciences Naturelles, 1861. et dont il est fait mention dans  
le dernier ouvrage de M. Troyon (1867)

Les débris de l'homme se rencontrent dans  
plusieurs d'un grand écartement produit par la chute  
des couches presque verticales du Mont-Salé;  
<sup>qui a eu lieu</sup> probablement au commencement de l'époque de  
l'alluvion des terrasses, laquelle a succédé à l'époque  
glaciaire.  
Cet écartement a formé ou avant de la base



Du Salève, un murticale peu élevé qui, tout en  
 étant joint à la montagne, fait saillie du côté  
 de la plaine. L'Arve en a arrosé les bords en coulant,  
 peu après l'époque glaciaire, à un niveau d'environ  
 35 mètres au-dessus de celui où elle est en maintenant.  
 L'ancienne présence du courant de l'Arve le long de ce  
 murticale est attestée par les berges à forme en cavon  
 situées à côté de lui. Il est donc probable que  
 l'homme a vécu à l'âge de la pierre pendant que  
 l'Arve en coulant le long du murticale permettait  
 aux habitants de le livrer à la pêche, sans s'éloigner  
 de leurs demeures. Les camps de notre pays, étaient  
 en effet plus élevés à l'époque de venue qui elle  
 ne le sont maintenant, si on en juge par le position  
 des trois ornements de verre trouvés sur le bord du  
 lac de Genève, dans le gravier de l'alluvion des  
 terroirs, près du village de St. Crep & de Lutry  
 à 25 mètres d'élévation au-dessus de camp actuelle  
 et près de Cully à 22 mètres.

Les établissements de Veivier ont formés par de  
 gros rochers calcaires l'arrangement aux des constructions  
 au aspect de cavernes qui pouvaient servir d'habitations,



Des réduits pour des provisions lorsque leur ouverture  
 était letérale, en d'autres pour jeter des débris de  
 cuisine lorsque l'ouverture était à la partie supérieure.  
 — Mais la cavité à l'an a dernièrement trouvé  
 des ossements, quoique fermés par deux gros rochers, était  
 avant le travail qui a lieu d'y pratiquer remplie  
 d'un caillanti très compact & l'a peut-être pu  
 recueillir aujour d'hui des fragments dans ce même caillanti  
 dans des endroits où il semble qu'il n'y a jamais eu  
 ni gros rochers ni cavités. Le monticule formé  
 par les ébouléments est largement exploré <sup>depuis long temps</sup> ~~marqué~~  
 en sorte qu'on ne peut douter de la destruction de  
 beaucoup de choses curieuses. Dans ce même monticule  
 M<sup>r</sup>. Taillefer avant fait des observations tout ~~autres~~  
 avec plus de succès; c'est à aujour qu' M<sup>r</sup>. W. Deluc avait  
 trouvé et y a une trentaine d'années un foyer où il  
 y avait du charbon, des ossements & du noir de  
 fumée entre les rochers. En faisant une course avec  
 des jeunes gens à l'esu de M<sup>r</sup>. de septembre dernier,  
 je leur expliquais ces découvertes; Les ouvriers qui  
 étaient près de moi m'indiquaient une carrière  
 dans laquelle les ossements étaient abondants, j'y  
 trouvai aujour deux silex taillés à éclats semblables



à des points de flexion & j'attachai, comme mes devoirs  
 à comprendre une grande importance à cette recherche  
 Je retrouvai plusieurs fois à cette carrière & formai  
 la petite collection dont je vais vous parler. Depuis  
 lors j'ai appris que ni le docteur Gouze n'aurait  
 ce gisement & il est exploré maintenant par M.  
 Thiéry (Revue savante 1868).

Les ossements que j'ai recollés dans la carrière  
 de Veisies ont été examinés par M. le Professeur  
 Antimey de Bal et voici un extrait de la  
 lettre qu'il m'a obligé de m'écrire à ce sujet.  
 M. Antimey a reconnu des ossements appartenant aux  
 espèces suivantes:

- 1/ Equus caballus, cheval ordinaire différent  
 de l'Equus ferus de certaines localités d'âge semblable à  
 la station de Veisies; race de grande taille moyenne.
- 2/ Bœuf représenté par: a) une phalange  
 de pied de devant, d'une grandeur telle que M.  
 Antimey n'hésite pas à l'attribuer au Bos  
primigenius. b) Fragment de tibia d'une seule  
 cubaine d'un Bœuf très grand, mais qui n'est pas tout  
 dans les dimensions acquies par le bœuf domestique,  
Bos taurus. c) Un fragment de tibia d'un petit



annuel de la même espèce

3/ Cerf, quelques ossements d'une espèce presque entière d'un cerf (Cervus elaphus) d'un très grand taillon, telle que M. Dutrochet s'en a vu rencontré parmi les exemplaires parfois presque gigantesques de habitations lacustres. On ne peut comparer ces dents qu'à celles de Cervus megaceros d'Irlande qui ne dépassent guère les dimensions des dents de Veisic. Cependant à moins que des restes de bois de Cervus megaceros ne soient trouvés plus tard, M. Dutrochet est disposé à les attribuer au cerf ordinaire.

4/ Le Renne (Cervus tarandus) c'est l'espèce la plus abondamment représentée après le cheval dans la petite collection. M. Dutrochet n'a pu déterminer tous les os avec exactitude parce qu'il en a vu peu. Des dents squelettiques de venaison mais le grand nombre des dents suffit pour démontrer la présence fréquente de cet animal à Veisic. M. Dutrochet attribue aussi au Renne un morceau de bois de cerf travaillé que j'ai lui en envoyant.

5/ Le lièvre des Alpes (Lepus variabilis) une machoire inférieure & quelques ossements qui ne paraissent pas de doute sur le fait de la présence du lièvre des Alpes & du lièvre commun à Veisic.



6.) Le Lapin (Lepus caniculus) quelques fragments d'os.

7.) La Marmotte (Arctomys marmotta). Une dent.

8.) Le Blaiseau (Melospiza taylori), un humerus.

9.) Le Ptarmigan (Tetrao lagopus), beaucoup d'os, se rapportant au moins à cinq individus.

10.) Quelques pièces mal conservées se rapportant au monton ou au bouquetin.

11.) L'homme. Quelques fragments de l'homme adulte & deux morceaux de crâne d'un enfant. Nouveau né au âge au plus de quelques mois. L'un de ces fragments est perforé. C'est l'œuvre d'un insecte.

M. Rutimeyer termine sa lettre en me disant que parmi les cinquante ossements de localités suisses qu'il a examinés, aucun n'est venu offrir un aussi grand intérêt que ma petite boîte.

Avec les ossements ci-joints, j'ai recueilli 4<sup>o</sup> ou 5<sup>o</sup> environ deux douzaines de silex taillés à éclats; ils sont en général de petites dimensions, ils servaient probablement de couteaux, de grattoirs ou de pointes de flèche.

2<sup>o</sup> Une espèce de spatule en os.

3<sup>o</sup> Une perçoir en aiguille.



4<sup>o</sup>. Une plaque en os travaillée portant à sa surface

quelques vaisseaux irréguliers <sup>à Veivies</sup>

M<sup>r</sup> Thiboly a recollé <sup>une très grande quantité</sup> de vaisseaux taillés à éclats (muscles, grattis, cutanés, parties de fêches / ainsi que des ossements de renne & d'autres animaux dont l'examen fournira sans doute des résultats intéressants, parmi eux il y a un dent d'ours. M<sup>r</sup> Thiboly <sup>à travers</sup> possède beaucoup d'os travaillés, les uns portent des racines; d'autres sont évidés & coupés de manière à former des cylindres à l'une de leurs extrémités, ils sont coupés au biseau et sont usés, il est aisé de croire qu'ils pourraient servir de cuillères lorsqu'on ferait l'oppression à celle qui est usée. M<sup>r</sup> Thiboly possède encore des spatules, des ponçons ou aiguilles, des coquilles perforées de part et d'autre & des cailloux ovales d'une roche cristalline dure. Parmi la pièce la plus remarquable est un os d'environ 18 centimètres de longueur percé d'un trou à l'une de ses extrémités; il porte d'un côté une gravure qui représente probablement une plante, elle consiste en une ligne droite de laquelle partent d'autres lignes sur lesquelles des losanges sont placés; de l'autre côté de ce même os, on reconnaît un d'ivoire



reparaient aux os anciens et dont on voit nettement les jambes  
et une partie du corps, la tête est assez effacée, mais  
des lignes recourbées et incurvées qui partent de la tête et  
qui se rapprochent du dos, donnent à ce dessin de rapport  
avec un bouquetin. Vous remarquerez, Monsieur, que  
le dessin que j'ai fait n'avait pas, en aucune manière, de ce dessin  
à parler <sup>de l'expérience probable</sup> des ossements de bouquetin ~~en~~ à Veivier.

Tels sont, Monsieur, les faits que j'ai trouvés à mes  
fais-connaitre, ils méritent sans doute d'attirer sur plusieurs  
rapports, surtout en ce qu'ils étendent jusqu'à trois pieds  
au-dessus la région occupée par les humains à l'âge de pierre.  
Mais j'ai vu <sup>en</sup> tirer d'autres conséquences et j'ai pu en voir  
en ce qui concerne le sol, à mes, Monsieur, qui avez fait de si  
beaucoup de travaux pour préciser les diverses époques de l'âge de  
la pierre.

Veivier, le 20 Mars, Monsieur, l'ajoutant  
de ma amitié et de la plus distinguée

Alph. Favre

De vos demandes, Monsieur la permission de publier cette lettre  
à votre adresse telle qu'elle est ci-dessus, dans le prochain  
n° des Archives de la Bibliothèque Universelle. Si vous pouvez  
Monsieur m'envoyer avant la fin du mois quelques réflexions,  
conclusions ou amplifications relatives à ce petit travail et  
qui puissent être imprimées dans nos Archives j'en serai très  
heureux et les rédacteurs de ce journal en seraient fort  
satisfait. ~~etc.~~ cas a le fait un usage d'ajouté de l'importance  
à un article. <sup>M. Thiry m'a chargé</sup> de vous faire parvenir deux  
brochures sur Veivier, l'une par vous, Monsieur, l'autre  
par le <sup>service</sup> de la Société géologique.